

**Direction Réglementation  
et Gestion de l'Espace Public**

Envoyé par le service Gestion et Action Commerciales de  
l'Espace Public  
Tél. 02 40 41 94 32

Nantes, le 24 juin 2026

**Objet : Avis de publicité et de mise en concurrence pour l'occupation du domaine  
public d'emplacements réservés pour l'exercice  
d'une activité de restauration rapide**

Nantes Métropole présente publiquement ce qui suit :

**Nantes Métropole met à disposition de janvier à décembre 2027, 20 emplacements  
situés sur la commune de Nantes**

- La liste des emplacements peuvent être visionnés sur le site  
<https://moncommerce.nantesmetropole.fr>

**A - Périodes d'occupation**

**1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2027**

**B - Droits d'occupation**

- les droits d'occupation du domaine public s'élèveront sur la base du calcul suivant : superficie utilisée x le nombre de jours présent x le tarif. Toute période commencée est due dans sa totalité,

A titre indicatif la délibération du Conseil Métropolitain des 11 et 12 décembre 2025 a fixé le montant des droits d'occupation du domaine public pour 2026 :

- Installation véhicule thermique : 1,55€ le m<sup>2</sup>/jour
- Installation véhicule non thermique : 1,03€ le m<sup>2</sup>/jour
- Droits de branchement : 3,37€ forfait/prise/jour

**C - Contenu du dossier de candidature à remettre**

Les plis transmis devront contenir l'ensemble des documents suivants :

1. la charte qualité datée et signée
2. la fiche de candidature
3. le tableau des souhaits
4. la photocopie de la carte de commerçant ou artisan ambulant en cours de validité
5. un extrait K-bis datant de moins de 3 mois
6. une attestation d'assurance civile professionnelle se rapportant à l'exercice d'activités non sédentaires
7. quelques photos du véhicule utilisé pour la vente
8. une attestation de formation spécifique en hygiène alimentaire

## **D – Remise des candidatures**

- soit par voie postale à l'adresse suivante :

Madame la Présidente – Nantes Métropole  
Service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public  
44923 Nantes Cedex 9

- soit par mail à l'adresse suivante : [manifestation.commerciale@nantesmetropole.fr](mailto:manifestation.commerciale@nantesmetropole.fr)
- soit par le site des [e-services](#)

## **E – Date limite de réception des candidatures**

La date limite de réception des candidatures est prévue au plus tard, **le 30 septembre 2026.**

Les plis qui parviendront après la date ne seront pas étudiés. Pour les envois postaux, il est précisé que seules la date et l'heure de réception feront foi.

## **F – Appréciation des candidatures**

Les candidatures seront étudiées par une commission d'attribution composée de :

- l'élu métropolitain délégué à la commande publique durable, alimentation, circuits courts, marchés,
- un représentant de l'UNACOD,
- un représentant de l'Union professionnelle des commerçants des marchés de Loire-Atlantique,
- un représentant de l'association Boîte à vélo Nantaise,
- des représentants de la Direction de la Réglementation et Gestion de l'Espace Public.

Ce jury validera la conformité des dossiers sur la base des principes et critères présentés ci-dessous. Les dossiers incomplets ou ne satisfaisant pas les conditions d'admissibilité seront rejetés.

## **G - Critères d'appréciation**

Les candidatures seront examinées selon les critères suivants :

- être déclaré comme commerçant non sédentaire,
- fabrication maison des plats, respect de la saisonnalité,
- présentation de la carte des produits proposés et leurs tarifs,
- utilisation de circuits courts,
- traçabilité des produits et des fournisseurs (établir la liste des fournisseurs),
- utilisation de contenants, sacs et autres ustensiles biodégradables (zéro plastique à usage unique),
- prévention, tri, valorisation des déchets (huiles usagées, biodéchets entre autres),
- autres mesures en faveur du développement durable,
- propreté et esthétique du véhicule,
- autonomie en énergie, groupe électrogène insonorisé,
- signature de la charte de qualité,
- utilisation de la monnaie locale « Moneko ».

## **Contacts**

- Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le 02 40 41 94 31
- Publicité faite sur le site internet Nantes Mon Commerce :  
<https://moncommerce.nantesmetropole.fr/>
- Affichage au siège de Nantes Métropole, des Mairies annexes, et au service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public (Manufacture des Tabacs, 11 boulevard de Stalingrad).

**\*La charte qualité, le tableau des souhaits et la fiche de candidature sont à disposition sur le site internet <https://moncommerce.nantesmetropole.fr/>**